

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE, OUEST-FRANCE.FR
421 mots

mardi 9 avril 2019

-

Tourgéville

La fermeture d'une classe du pôle scolaire inquiète



Le projet de carte scolaire, pour la rentrée, prévoit la fermeture d'une classe dans le pôle Saint-Arnoult – Tourgéville. Reste à savoir comment seront réparties les cinq classes restantes.

Les fermetures de classes ne réjouissent jamais les parents, ni mes municipalités. Mais cette année, la situation se complique dans les deux communes.

Le projet de carte scolaire à la rentrée 2019 prévoit la fermeture d'une classe dans le pôle Saint-Arnoult – Tourgéville. Et elle semble actée, compte tenu des chiffres. Reste à savoir dans laquelle des deux communes.

Et là, les avis divergent. Pour le maire de Tourgéville, Michel Chevallier, qui a réuni son conseil, vendredi soir, pour le budget annuel, c'était l'occasion d'évoquer le problème : « **On va passer de six à cinq classes, alors que l'on a déjà perdu la direction du pôle cette année. Nous avons eu une réunion houleuse avec les parents, qui ne sont pas d'accord pour tout laisser ou presque à Saint-Arnoult. On a beaucoup investi financièrement pour notre école et nous organisons la cantine gratuite. Je suggère de pouvoir rassembler la petite enfance à Tourgéville et le primaire à Saint-Arnoult. Ce serait dans l'intérêt des familles. Mais cela ferait une répartition trois à deux et Saint-Arnoult n'est pas d'accord.** »

Une proposition d'autant plus justifiée que le Ram (Relais assistants maternels) est installé à Tourgéville. Une réunion est donc d'ores et déjà prévue à la rentrée des vacances de printemps car « **c'est bien compliqué** », conclut le maire, embarrassé de la situation.

Côté Saint-Arnoult, François Pedrono s'en tient à l'avis de l'inspecteur d'académie et à la législation en la matière : « **Lorsqu'il y a une fermeture dans une école, comme celle du pôle Saint-Arnoult – Tourgéville, c'est le dernier poste vacant qui est supprimé. Or, il est à Tourgéville. Cela donne donc la répartition suivante à la rentrée : une classe à Tourgéville et quatre à Saint-Arnoult, voire cinq à Saint-Arnoult, pôle de direction, à long terme. La réunion de jeudi dernier, à Tourgéville, a proposé différents scénarios. J'ai transmis à l'inspecteur d'académie.** »

Celui-ci vient de lui répondre : « **L'enseignant concerné par la mesure exerce sur le site de Tourgéville. Dès lors l'organisation de l'école ne peut prévoir un fonctionnement à deux classes sur le site de Tourgéville. Cette organisation de quatre classes à Saint-Arnoult et une sur le site de Tourgéville ont été retenues en présence des représentants des deux communes, le jeudi 21 mars, en vos murs.** »



Le maire et ses adjoints, étaient réunis, vendredi soir, en conseil municipal. - Crédit: Ouest-France